

**Discours d'Hervé MALHERBE  
Préfet de la Lozère  
à l'occasion de l'inauguration de la maison de services au public  
de Grandrieu**

**jeudi 23 février 2017**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Maire de Grandrieu (Guy GALTIER),

Monsieur le Député,

Madame la présidente du Conseil départemental,

Monsieur le président de la communauté de communes « Randon-  
Margeride » (Patrice ST-LEGER)

Madame la suppléante du Sénateur,

Madame la directrice du Réseau et Banque de La Poste du  
Languedoc

Monsieur le directeur territorial Pôle Emploi Gard-Lozère,

Monsieur le responsable d'accueil retraite Gard Nord/Lozère de la  
Carsat Languedoc-Roussillon,

Monsieur le représentant de la Mutualité Sociale Agricole,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous à Grandrieu ce  
matin pour inaugurer cette nouvelle maison de services au public.

Nous le savons tous, la question de l'accès aux services est un sujet de préoccupation majeur pour nos concitoyens qui se sont largement exprimés sur ce sujet lors des assises de la ruralité en octobre et novembre 2014 organisées par le Gouvernement. Chacun doit pouvoir bénéficier d'une offre de qualité et de proximité, quel que soit l'endroit où il vit. C'est un fondement de notre pacte républicain.

C'est cette exigence qui a conduit le Gouvernement à accélérer le déploiement des maisons de services au public dans les territoires où l'offre est insuffisante ou déficitaire.

Cette initiative s'est traduite par un partenariat entre l'État et La Poste signé en juin 2015 visant à créer 1000 maisons de services au public dans un certain nombre de bureaux de poste à la fin 2016. L'objectif est aujourd'hui atteint. Les élus locaux et les maires en particulier, ont été largement associés au travail préalable à la mise en place de ce partenariat qui démontre la volonté de l'Etat de répondre aux besoins légitimes de nos concitoyens de disposer d'une action publique de proximité et de qualité. Ainsi, les « Relais de services publics » sont devenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 des Maisons de Services au Public (MASP) sans aucune incidence sur leur statut ou leur mode de fonctionnement.

Je souhaite rappeler que la création de maisons de services au public marque un engagement continu de la part de l'État initié avec la création en 2006 du label « Relais de Services Publics » (RSP).

La Lozère a été précurseur en la matière, puisqu'elle a su à partir de 2007 mutualiser des services en créant 9 points d'accueil au public, labellisés « Relais Services Publics » (*Langogne, Fournels (le 1er), St-Chély-d'Apcher, Marvejols, le Massegros, Florac, Meyrueis, Le Pont-de-Montvert et Villefort*) qui tous s'appuient sur la maison de l'emploi et de la cohésion sociale.

Aujourd'hui, la Lozère compte 10 maisons de service au public dont une en partenariat avec le groupe La Poste, celle de Grandrieu donc. Deux autres MASP « de type classique » sont en cours de finalisation ; l'une portée par la communauté de communes « Cévennes et Mont-Lozère » (*sur 2 sites : Ste-Croix Vallée Française et St-Etienne Vallée Française*), l'autre par la communauté de communes « Mont-Lozère » (*site : le Bleynard*).

La maison de services au public de Grandrieu va assurer le premier lien entre les usagers et les partenaires signataires tels que Pôle Emploi, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste. Je me réjouis de l'engagement de ces opérateurs nationaux dans ce dispositif. L'agent « guichetier » de La Poste, formé par les opérateurs est en mesure d'accueillir, renseigner et aider le public dans ses démarches. Je formule le vœu que de nouveaux partenaires locaux s'associent à ce dispositif.

L'État contribuera aux dépenses de fonctionnement au travers d'une mesure fiscale spécifique, l'augmentation du taux d'abattement dont bénéficie La Poste à hauteur de 8 000 €, en complément du fonds inter-opérateurs apportant 8 000 € et du fonds de péréquation territoriale de 16 000 €.

En ce qui concerne l'investissement, l'État y a participé au titre de la dotation d'équipement des territoires (DETR) à hauteur 38 600,00 € soit 50 % du coût total.

Les Maisons de Services au Public sont un bel outil et, si j'en crois les chiffres de fréquentation dans les 9 MSAP du département (20 000 visites/an environ pour l'ensemble), nous répondons à une attente réelle de nos concitoyens et la MSAP-La Poste de Grandrieu avec déjà aujourd'hui 20 clients par jour a un bel avenir et participera désormais à l'attractivité de notre territoire lozérien.

Je vous remercie.